



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2013

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 6 mai 2013 à 19 h 30, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers Pierre Payer (maire suppléant de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, et Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme et d'environnement, ainsi que MM. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents jusqu'à la fin de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

011/06-05-13-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel
Appuyé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Lucie Bourque :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mars 2013
3. Rapport financier pour l'exercice financier 2012 incluant le rapport du vérificateur externe – Dépôt
4. Dépôt de l'état comparatif de revenus et dépenses au 31 mars 2013 et du rapport budgétaire au 31 mars 2013
5. Appropriation du surplus accumulé pour la formation des pompiers – Sections II et III
6. Appropriation du surplus accumulé pour la fourniture et l'installation de la fibre optique au parc Liguori-Gervais
7. Appropriation du surplus accumulé pour défrayer une partie des coûts relatifs à la construction de l'arrêt-balle du terrain de balle au parc Liguori-Gervais
8. Période de questions du public
9. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2013

012/06-05-13-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MARS 2013

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mars 2013 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Appuyé par le conseiller Normand Girouard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 4 mars 2013 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière.

ADOPTÉE

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012 INCLUANT LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – DÉPÔT

Mme Nicole Bouffard, trésorière, dépose et présente en résumé le rapport financier annuel consolidé, incluant le rapport du vérificateur externe, pour l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier annuel terminé le 31 décembre 2012.

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DE REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2013 ET DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2013

Mme Nicole Bouffard, trésorière, dépose les états comparatifs de revenus et dépenses au 31 mars 2013 ainsi que le rapport budgétaire au 31 mars 2013 de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

013/06-05-13-A

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LA FORMATION DES POMPIERS – SECTIONS II ET III

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-Rouge à inscrire les pompiers de la Ville prêts à suivre la formation des sections II et III pour un montant maximum de 14 000 \$ incluant tous les frais inhérents à ladite formation.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

014/06-05-13-A

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2013

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE AU PARC LIGUORI-GERVAIS

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Appuyé par le conseiller Pierre Payer
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la fourniture et l'installation de la fibre optique au parc Liguori-Gervais pour un montant total de 2 654,69 \$ incluant les taxes applicables.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération.

Que le directeur du Service des loisirs et de la culture soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier.

ADOPTÉE

015/06-05-13-A

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR DÉFRAYER UNE PARTIE DES COÛTS RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE L'ARRÊT-BALLE DU TERRAIN DE BALLE AU PARC LIGUORI-GERVAIS

CONSIDÉRANT la tempête hivernale survenue le 21 décembre 2012, laquelle a causé, notamment, l'affaissement de l'arrêt-balle du terrain de balle au parc Liguori-Gervais;

CONSIDÉRANT que suite à la réclamation aux assurances, la Ville doit assumer la franchise et la taxe de vente du Québec (TVQ), soit un montant total de 3 046,63 \$;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la franchise et de la TVQ pour permettre la construction de l'arrêt-balle du terrain de balle au parc Liguori-Gervais pour un montant total de 3 046,63 \$ incluant les taxes applicables.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil présents répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution
ou annotation

016/06-05-13-A

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2013

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Payer
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance extraordinaire soit et est levée. Il est 19 h 38.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lucie Bourque
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger
Mairesse